PM/SS

IVRY S/SEINE

Arrêtés municipaux

STATIONNEMENT EXTRAIT DU REGISTRE

AVENUE DE VERDUN (R.D 5)
Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-Sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

CONSIDERANT que d'importants travaux vont être entrepris avenue de Verdun par la société Urbaine de Travaux – 2 avenue du Général de Gaulle – 91170 Viry-Châtillon, agissant pour le compte de la Mairie de Paris – Service des Cimetières Parisiens – 71 rue des Rondeaux – 75020 Paris,

CONSIDERANT que les difficultés rencontrées par les usagers pour circuler dans cette voie nécessitent la mise en place de dispositions provisoires touchant le stationnement afin de préserver la sécurité et la tranquillité publiques,

ARRETE

ARTICLE 1 :

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes **avenue de Verdun** face au n°113 à compter du **13 mars 2023** à **8 heures** jusqu'au **12 mai 2023** à **18 heures :**

- **Neutralisation de trois places de stationnement** afin d'y installer les véhicules techniques,
- **Neutralisation partielle du trottoir** avec maintien d'un cheminement sécurisé d'1,40 mètre.

ARTICLE 2 :

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de l'entreprise chargée des travaux.

ARTICLE 3 :

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents.

IVRY S/SEINE
Mairie Esplanade Georges Marrane
94205 Ivry-sur-Seine Cedex Département du Val-de-Marne
T (33) 01 49 60 25 08 F (33) 01 49 60 25 88

ARTICLE 4 :

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- M. le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- M. l'Officier commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry-sur-Seine,
- LA POSTE d'Ivry-sur-Seine,
- M. le Directeur du SAMU,
- M. le responsable du S^{ce} Territorial Ouest – D.T.V.D du Conseil Départemental de Val-de-Marne,
- D.T.S.P. (voies départementales),
- RATP,
- VEOLIA Propreté,
- SEPUR,
- Etablissement Public Territorial Grand orly seine Bièvre,
- Société Urbaine de Travaux – 2 avenue Général de Gaulle – 91170 Viry-Châtillon.

FAIT EN MAIRIE, LE 8 MAR. 2023

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine
Et par délégation
Clément Pecqueux
Adjoint au Maire

PUBLIE SUR Ivry94.fr
LE 8 MAR. 2023

MAIRIE D'IVRY-SUR-SEINE 132 (Val-de-Marne)

Pour extrait certifié conforme
au registre des arrêtés municipaux
LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE
Pour le Maire, la Responsable du service
Déplacements Stationnement
Direction Espaces Publics

MAIRIE D'IVRY-SUR-SEINE 152 (Val-de-Marne)

Nathalie Leberthon